



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

22 novembre 2024

VALENCE : MARIE-PIERRE MOUTON VISITE L'ENTREPRISE MA CRÉATION

Dans le cadre d'une tournée cantonale à Valence, la présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON, a visité ce vendredi 22 novembre l'entreprise Ma Création.

Le Département de la Drôme est un acteur majeur de l'emploi et de l'agriculture. La collectivité a voté en 2023 une stratégie *Agricole par nature*, avec un financement de **26 M€** sur la période 2032-2028. Parmi les outils de cette stratégie pour développer une agriculture de proximité, de qualité et créatrice de valeur ajoutée, le Département propose un soutien aux investissements des industriels de l'agroalimentaire. L'entreprise Ma Création a été accompagnée dans ce cadre en 2023. La présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON, les conseillers départementaux des cantons de Valence ainsi que des élus du Conseil municipal ont visité cette structure ce vendredi 22 novembre en présence du gérant de l'entreprise Antonin METRAL.

Demande croissante

Créée en 2022, Ma Création produit des desserts (glaces et sorbets, confiseries), des viennoiseries et des pains pour des professionnels de la restauration. La société qui emploie actuellement 10 personnes s'approvisionne principalement auprès de fournisseurs locaux. Pour accompagner son développement, le Département a soutenu l'acquisition de matériel de production (doseuse, une cellule de surgélation, une échelle pâtissier...), pour un montant d'environ **24 000 €**. En plus de consolider une filière de transformation, ces investissements ont permis la création de quatre emplois. Pour augmenter les volumes de production et répondre à la demande croissante de ses clients, la société porte un projet d'agrandissement dans ses locaux actuels. Ma Création souhaite également conquérir le marché des particuliers. Une boutique physique devrait voir le jour dans l'agglomération valentinoise en 2025. Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : « ***les entreprises drômoises de l'agro-alimentaire participent au dynamisme de notre secteur agricole, c'est la raison pour laquelle notre stratégie agricole comprend des aides pour les professionnels qui transforment des matières premières. Avec des produits de qualité, commercialisés en grande partie dans notre département, Ma Création contribue à faire de la Drôme un territoire reconnu pour sa gastronomie*** ».